



Circuit cyclable 5 – Frontenay-Rohan-Rohan/Sansais/St-Symphorien

Tous les circuits cyclables des Deux-Sèvres du Marais poitevin ont le même balisage. Sur ces balises (madrier bois avec une plaque turquoise), sont indiqués les numéros des circuits en noir. Ici, suivre le Numéro 5. Les circuits sont balisés dans les 2 sens, il n'y a pas de point de départ spécifique, vous pouvez démarrer votre balade où bon vous semble. Attention, les petits chemins peuvent être empruntés par des véhicules motorisés.

Consignes de sécurité - Le port du casque est vivement conseillé. Je roule à droite. Je respecte le code de la route. Je vérifie l'état de mon vélo (freins et éclairage). Je reste sur les sentiers balisés. Je respecte le marais, site sensible et classé.

Infos pratiques

Départ	FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
Durée	02h30
Distance	28,9 km

Votre itinéraire

Étape 1 : Église Saint-Pierre

Peut-être fondée par la vicomtesse de Thouars Aldéarde en 1099, l'église est citée pour la première fois en 1111 dans une charte de l'abbaye de Nouaillé qui, placée sous la protection des comtes de Poitou, nommait les curés de Frontenay. Ruinée lors des guerres de Cent Ans, elle est reconstruite au XV^{ème} siècle par les évêques successifs de Saintes Guy et Louis de Rochechouart (voir leurs armoiries sur le clocher) et, par autorisation royale, le village est fortifié (voir la bretèche sur la façade). En 1537, l'édifice est doté d'une cloche déposée aujourd'hui contre un pilier de la nef. Lors des guerres de Religion, il est incendié et réparé en 1635. Menaçant de s'écrouler, le clocher-narthex est consolidé au XIX^{ème} siècle et classé en 1903.

Étape 2 : Le parc municipal Le Grand Logis

Maison de maître de 1782 et ses dépendances, parc paysager clos de 18.000 m², trois arbres remarquables par leur taille et leur âge, le plus gros saule pleureur du département, étang, lavoir couvert et quatre blockhaus datant de la seconde Guerre Mondiale.

Étape 3 : Sansais-La Garette et son village-rue

Cette commune, implantée en limite du golfe des Pictons, est composée de 2 grands villages : Sansais perché sur le coteau et La Garette en bordure de marais. Le futur roi Henri IV visite cette dernière en 1576 et dira plus tard du Marais que ...Parmi ces déserts sont mille jardins où l'on ne va que par bateau... La Garette est typique de l'habitat traditionnel maraîchin assurant un accès direct à l'eau pour chaque maison. Important port de transit de marchandises entre le Bas-Poitou (nord) et la Saintonge (sud) jusqu'au milieu du XIX^è s., ce village-rue est totalement restauré en 1995 dans le cadre de l'Opération Grand Site. Il est devenu une étape majeure de découverte de la Venise Verte. Une passerelle en bois sur pilotis le relie à celui de Coulon.

Étape 4 : Église Saint-Vincent

La première église est bâtie proche de l'ancien château, de la fin du XI^{ème} siècle à la deuxième moitié du XII^{ème} siècle à l'emplacement d'un sanctuaire mérovingien, lui-même reposant sur les vestiges d'un temple gallo-romain (découverte de quatre têtes féminines en ronde bosse dont les faces sont noyées dans les murs romans comme pour faire oublier le souvenir d'un monument consacré aux divinités païennes. Visages visibles aujourd'hui dans la maçonnerie de la sacristie). Elle est incendiée lors des guerres de Cent Ans (mise au jour de monnaies anglaises dans ses ruines au XIX^{ème} siècle), puis de Religion. En 1879, elle est démolie (découverte dans le chœur des ossements du curé Jean Guyotière inhumé en 1672). Reconstituée par l'architecte niortais Bergeron, elle est livrée au culte en 1880.

Étape 5 : Église de Saint-Symphorien

inscrite en 1927 (nef romane prolongée d'une autre gothique, clocher du XVIII^{ème}, statue de la Vierge à l'Enfant nichée dans un contrefort, crucifix de 1613 sur le mur nord), les dépendances de l'ancien logis de Crespé présentant une curieuse façade plantée d'ossements sur cinq rangées, le Centre administratif, social et culturel dans le parc de la mairie (musée de la bujhaïe, orangerie, four à pain), le bief du Baril alimentant plusieurs lavoirs.

Étape 6 : Le château-mairie

Au cœur du bourg et dans un parc, bordé d'un bief et de venelles, le château, ancien siège de la seigneurie, est vraisemblablement rebâti au XIX^{ème} siècle. Seules sont conservées deux tours primitives flanquant la façade principale. A voir : les papiers peints panoramiques du bureau du maire et des adjoints, datant de 1825 et classés au titre des Monuments historiques.